

SECTION 1: RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Numéro d'assurance sociale :		Numéro d'étudiant:	
Nom de famille :		Prénom :	
Adresse (numéro et rue) :		Unité :	
Ville	Province :	Code postal :	
Courriel :		Indicatif régional et numéro de téléphone:	
Date de naissance (mois/jour/année) :		<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme
État civil (joindre une preuve)		Nom et adresse de la conjointe ou du conjoint:	
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié (e) /union de fait <input type="checkbox"/> seul soutien de famille <input type="checkbox"/> Divorcé (e) <input type="checkbox"/> Séparé (e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve)			
Citoyenneté (joindre une preuve)		Êtes-vous domicilié(e) en Ontario depuis votre naissance?	
<input type="checkbox"/> Citoyen(ne canadien (ne) <input type="checkbox"/> Résident(e) permanent(e) <input type="checkbox"/> Personne protégée		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Nombre d'enfants à votre charge (et à celle de votre conjoint, le cas échéant) de 11 ans et moins) : (joindre une preuve)		Nombre d'enfants à votre charge (et à celle de votre conjoint, le cas échéant) de 12 ans et plus) : (joindre une preuve)	
		Bénéficiez-vous de services de garderie subventionnée? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

SECTION 2: RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOI

Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?	Si vous êtes sans emploi, donnez vos sources de revenu ou de soutien gouvernemental (ex : l'Ontario au travail, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, Assurance-emploi, etc...)
<input type="checkbox"/> à temps plein <input type="checkbox"/> à mon compte <input type="checkbox"/> à temps partiel <input type="checkbox"/> sans emploi	
Situation professionnelle actuelle du conjoint (e)	Si le conjoint est sans emploi, donnez les sources de revenu ou de soutien gouvernemental (ex : l'Ontario au travail, Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, Assurance-emploi, etc...)
<input type="checkbox"/> à temps plein <input type="checkbox"/> à mon compte <input type="checkbox"/> à temps partiel <input type="checkbox"/> sans emploi	

Dressez la liste de vos emplois et des périodes durant lesquelles vous avez bénéficié de prestations du gouvernement (ex : Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, prestations familiales, Ontario au travail, prestations d'assurance-emploi) en commençant par les informations les plus récentes. (indiquer les informations sur une feuille séparée si vous manquez d'espace et la joindre)

Nom de l'employeur ou source du revenu de prestations du gouvernement	Ville, province et pays où vous avez travaillé	DE		A	
		Mois	Année	Mois	Année

SECTION 3: RENSEIGNEMENTS SUR LE REVENU (joindre une preuve de revenu)

Prestations gouvernementales que vous comptez recevoir pendant vos études

assurance-emploi indemnités de formation et allocations de frais professionnels Ontario au travail
 prestations de perte de gains (CSPAAT) Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. autre (précisez)

Votre revenu brut (estimatif) pour l'année en cours (septembre à décembre)	Quel sera à votre avis votre revenu hebdomadaire pendant vos études?	Revenu brut (estimatif) de la conjointe ou du conjoint pour l'année en cours (sept. à déc.)	Revenu hebdomadaire prévu de la conjointe ou du conjoint pendant vos études

Recevez-vous de l'aide financière en vertu de l'un des programmes suivants :

Prêts canadiens études OUI NON
 Deuxième carrière OUI NON
 Prêts d'études intégrés Canada-Ontario OUI NON
 Programme canadien de prêt aux étudiants à temps partiel OUI NON
 Aide financière aux étudiants d'un autre province ou pays OUI NON

SECTION 4: RENSEIGNEMENTS SUR VOS ÉTUDES ANTÉRIEURES

Quelle est la plus haute année d'études que vous avez complétée ?

--

classe

Quand avez-vous fini cette année d'études?

--	--	--	--	--

mois Année

Nom de l'établissement et de la province ou du pays où l'établissement est situé

--

Dressez la liste de tous les cours ou programmes que vous avez suivis dans un établissement postsecondaire depuis que vous avez quitté l'école secondaire. (indiquer les informations une feuille séparée si vous manquez d'espace et la joindre)

Nom de l'établissement d'enseignement postsecondaire	Ville, province ou pays	Temps plein	Temps partiel	Programme	DE		A		Certificat/ diplôme
					Mois	Année	Mois	Année	

SECTION 5: RENSEIGNEMENTS SUR VOS COURS POUR L'ÉTAPE COURANTE

Titre du cours	Numéro du cours	Dates du cours						Durée du cours (nombre de semaines)
		Du			Au			
		Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	

S.v.p. joindre une lettre expliquant pourquoi vous êtes aux études à temps partiel.

SECTION 6: CONSENTEMENTS ET DÉCLARATIONS

Déclaration de la demanderesse/du demandeur (OBLIGATOIRE)

- Les renseignements inscrits au présent formulaire de demande sont véridiques et complets.
- Je reconnais que je suis tenu(e) de fournir tous les documents requis par la présente demande ou par le bureau des admissions et du registraire afin d'être admissible à la BSFE.
- J'aviserai par écrit le Bureau des admissions et du registraire de tout changement d'adresse et de tout changement relatif à l'état de mes finances, à ma période d'études, à mon statut académique ou familial, ou à tout autre information que j'aurais pu fournir.
- Je comprends que tout changement relatif aux renseignements fournis, de même que tout changement résultant d'un contrôle ou d'une vérification peut avoir une incidence sur mon admissibilité et sur le montant de ma bourse.
- Je ne percevrai aucune aide financière aux études d'aucun autre pays, état, territoire ou province simultanément à ma BSFE.
- Je comprends que tout refus ou défaut de fournir des renseignements tels que mon adresse, l'état de mes finances, ma période d'étude ou mon statut académique ou familial, de même que le refus ou le défaut de signaler un changement dans ces renseignements, peut entraîner le refus du Collège Boréal de m'accorder une BSFE.

J'ai pris connaissance de la présente section, y compris de l'avis de collecte, d'utilisation et de divulgation de mes renseignements personnels, et atteste par ma signature de mon consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation indirects de mes renseignements personnels, ainsi que, du caractère complet et véridique de la présente déclaration.

--

Signature de la demanderesse/du demandeur

Date

--	--	--	--	--	--	--

Jour Mois Année

Consentements, déclarations et signatures de la conjointe/du conjoint

Consentement de la conjointe/du conjoint à la collecte et au partage des renseignements personnels (OBLIGATOIRE)

- Je comprends que les renseignements inscrits au présent formulaire, y compris les renseignements relatifs à mon emploi et à mon revenu, sont indispensables au calcul du montant de la BSFE pouvant être accordée à la demanderesse/au demandeur. Je déclare ces renseignements complets et véridiques.
- Je comprends que la présente demande donne accès à la demanderesse/au demandeur aux renseignements personnels que j'y ai inclus. Je permets à la demanderesse/au demandeur ainsi qu'à toute personne à qui la demanderesse/le demandeur autorise l'accès à son dossier de demande de la BSFE, de consulter mes renseignements personnels pouvant être utiles à une réévaluation.

J'ai pris connaissance de la présente section, y compris de l'avis de collecte, d'utilisation et de divulgation de mes renseignements personnels, et atteste par ma signature de mon consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation indirects de mes renseignements personnels, ainsi que du caractère complet et véridique de la présente déclaration.

	Date	_	_	_	_	_
Signature de la conjointe/du conjoint		Jour	Mois	Année		

En conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, le Collège Boréal recueille et compile certaines informations au sujet de ses étudiantes et étudiants à des fins statistiques et administratives. Il se peut que dans certaines circonstances, le Collège Boréal divulguera des informations personnelles à des tierces parties autorisées par le ministère à recueillir des informations afin de satisfaire des demandes de la part du ministère. Par exemple, il en est ainsi lors de l'administration des sondages sur les indicateurs de rendements des 24 collèges d'arts appliqués et de technologies de l'Ontario. Cette loi protège votre vie privée. Vous pouvez la consulter au site web suivant : <http://www.mgs.gov.on.ca/fr/infoaccessandprivacy/index.htm>

Vous pouvez consulter les renseignements dans votre dossier personnel qui se retrouve au Bureau des admissions et du registraire. Par contre, puisque ceux-ci sont confidentiels et privés, le Collège Boréal protège vos renseignements et ne les divulgue que sur obtention de votre autorisation écrite. Vous pouvez obtenir un formulaire de « Divulgateur de l'information » au Bureau des admissions et du registraire et sur le portail étudiant.

Si vous avez des questions face à la protection de vos informations privées au Collège Boréal, veuillez contacter le Registrariat.

APPROBATION PAR L'ÉTABLISSEMENT ET RÉPARTITION DES FONDS

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION					
<i>Nom du programme</i>		<i>Pourcentage d'une charge de cours complète</i>	<i>Si la candidate ou le candidat a déjà reçu une bourse antérieurement, a-t-elle ou a-t-il terminé les cours avec succès?</i>		
<i>Droit de scolarité et droits accessoires obligatoires</i>	<i>Livres et fournitures</i>	<i>Déplacements</i>	<i>Garde d'enfants</i>	<i>Montant total</i>	<i>Montant du chèque</i>
<i>Renseignements supplémentaires :</i>					
<i>Signature de l'agente à l'aide financière</i>					<i>Date</i>

RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS À L'INTENTION DE L'ÉTUDIANTE OU DE L'ÉTUDIANTE

Renseignements au sujet de la Bourse spéciale financée par l'établissement (BSFE)

Qu'est-ce que la Bourse spéciale financée par l'établissement (BSFE)

La BSFE offre une aide financière pour aider à payer les frais reliés aux études.

Vous êtes admissible si vous étudiez à temps partiel au postsecondaire pour des raisons valables et si votre revenu familial est peu élevé.

Vous pouvez recevoir jusqu'à 2 500\$ par année scolaire (maximum de 1 250\$ par étape).

Le montant de la bourse pour l'année d'études dépendra de vos frais reliés aux études admissibles (ex. droits de scolarité, fournitures et frais de transport).

Admissibilité :

Pour l'année d'études en cours, vous êtes admissible à la bourse spéciale financée par l'établissement si :

- Vous avez le statut de dépendant avec un besoin particulier, indépendant, marié, union de fait ou seul soutien de famille d'après la définition du RAFÉO;
- Vous avez la citoyenneté canadienne, le statut de résidence permanente ou de personne protégée, tel que défini dans la Loi sur l'Immigration et la protection des réfugiés (Canada);
- Votre revenu familial est sous le seuil établi pour le nombre de personnes dans votre famille

Nombre de personnes dans la famille	Catégorie	Revenu brut annuel
1	Indépendant, dépendant ayant un besoin particulier	14,100\$
2	Marié, union de fait ou seul avec un enfant	23,300\$
3	Marié avec un enfant ou seul avec deux enfants	31,900\$
4	Marié avec deux enfants ou seul avec trois enfants	37,800\$
5	Marié avec trois enfants ou seul avec quatre enfants	43,700\$
6	Marié avec quatre enfants ou seul avec cinq enfants	48,600\$
7	Marié avec cinq enfants ou seul avec six enfants	53,000\$
8	Marié avec six enfants ou seul avec sept enfants	56,800\$
9	Marié avec sept enfants ou seul avec huit enfants	60,100\$

- Vous ne recevez pas de prêt ou de bourse par l'entremise des programmes suivants :
 - Le Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFÉO);
 - Le prêt canadien d'études (PCE)
 - Le programme Deuxième carrière
 - Un programme d'aide financière aux études d'une autre province ou territoire ou d'un autre pays;
- Vous êtes inscrit à des cours postsecondaires qui mènent à votre premier certificat ou diplôme;
- Vous étudiez à temps partiel pour des raisons valables, tel que :
 - Vous avez la responsabilité de personnes à charges âgées de 11 ans ou moins ou de personnes à charges avec un ou des handicaps permanents;
 - Vous êtes un étudiants avec un ou des handicaps permanents qui vous empêchent d'étudier à temps plein;
 - Votre situation personnelle ou familiale vous empêche d'étudier à temps plein.

Une charge de cours inférieure à 60% d'une charge de cours complète vous qualifie pour des études à temps partiel. Si vous êtes une étudiante ou un étudiant ayant un handicap permanent et vous suivez entre 40% et 60% d'une charge de cours complète, vous pouvez être considéré comme étudiante ou étudiant à temps plein ou à temps partiel selon ce que vous choisissez. Si vous choisissez d'être considéré à temps partiel, vous êtes admissible à présenter une demande de BSFE.

Vous trouverez ci-dessous des exemples du nombre de crédits et de charge de cours à temps partiel :

- Si 5 cours composent une charge de cours complète, 2 cours représenteront 40% ($2 \div 5 \times 100 = 40\%$)
- Si 30 crédits composent une charge de cours complète, 16 crédits représenteront 53% ($16 \div 30 \times 100 = 53\%$).

Si vous ne pouvez déterminer votre charge de cours, communiquez avec une agente à l'aide financière du bureau du registrariat.

Conditions de la Bourse spéciale financée par l'établissement

Vous ne pouvez recevoir une bourse spéciale financée par l'établissement si vous recevez de l'aide financière du RAFÉO, du PCE, du programme Deuxième carrière, ou de l'aide financière d'une autre province ou d'un autre pays, pour une même période d'études.

Si vous avez des frais d'études supplémentaires pour des équipements et des services en raison d'un handicap, vous pourriez être admissible à la bourse d'études de l'Ontario pour étudiants ayant un besoin particulier. Communiquez avec une agente à l'aide financière du bureau du registrariat pour plus de renseignements au 705-560-6673 poste 2155 ou par courriel à registrariat@collegeboreal.ca.

Si vous quittez l'établissement d'enseignement ou abandonnez un cours, vous devrez rembourser une partie de la bourse spéciale financée par l'établissement. Vous n'avez pas droit au montant total de la bourse si vous ne terminez pas votre ou vos cours.

La Bourse spéciale financée par l'établissement est imposable. Vous recevez en février un feuillet T4A sur lequel sera indiqué le montant de la bourse que vous avez reçue.

Processus de demande

Si vous souhaitez présenter une demande de bourse pour l'année académique en cours, veuillez remplir un formulaire et l'envoyer au bureau des admissions et du registrariat du Collège Boréal à registrariat@collegeboreal.ca ou en vous rendant à l'accueil de votre campus.

Comment remplir le formulaire de demande

Vous trouverez sur le formulaire les directives pour répondre aux questions individuelles ou remplir les autres champs. Les questions ou les renseignements demandés qui nécessitent des précisions dans plusieurs sections du formulaire figurent ci-dessous. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires ou d'aide pour remplir le formulaire, veuillez communiquer avec une agente à l'aide financière du bureau des admissions et du registrariat au 705-560-6673, poste 2155 ou par courriel à registrariat@collegeboreal.ca.

Si vous êtes marié(e) ou vivez en union de fait, vous devez remplir le formulaire avec votre conjointe ou conjoint ou votre conjointe ou conjoint de fait.

Section 1 : Renseignements personnels

État civil

Indiquez quel sera votre état civil au dernier jour du mois où votre programme commencera.

Si vous vivez en union de fait, cochez la case "marié(e)". Aux fins de la Bourse spéciale financée par l'établissement, il y a union de fait :

- Si vous vivez conjugalement depuis au moins trois ans avec votre conjointe ou conjoint; ou
- Si vous élevez avec votre conjointe ou conjoint un ou des enfants dont vous êtes tous les deux les parents naturels ou adoptifs.

Il est nécessaire de fournir les preuves suivantes :

- Si vous êtes marié(e), joignez une photocopie du certificat de mariage.
- Si vous êtes séparé(e), vous devez fournir une photocopie de votre entente de séparation de corps ou d'une ordonnance du tribunal.
- Si vous n'avez ni un accord de séparation de corps ni une ordonnance du tribunal, vous devez fournir un affidavit indiquant la date de séparation.
- Si vous êtes divorcé(e), vous devez fournir une photocopie de votre jugement ou ordonnance de divorce.
- Si vous vivez en union de fait, joignez un affidavit signé par vous et votre conjointe ou conjoint attestant que vous vivez en union de fait.
- Si vous êtes veuf ou veuve, joignez une copie du certificat de décès de votre conjointe ou conjoint.
- Si vous êtes seul soutien de famille et n'avez jamais été marié, joignez un affidavit signé par vous attestant que vous êtes seul soutien de famille.
- Si vous avez des enfants à charge, vous devez fournir une attestation de date de naissance pour chaque enfant (ex un relevé de Prestation fiscale canadienne pour enfants).

Indiquez (à la section 1) le nom et l'adresse de votre conjointe ou conjoint si son adresse n'est pas la même que la vôtre.

Citoyenneté

Vous devez fournir les preuves suivantes :

Personnes protégées

Une personne protégée est définie à l'article 95(2) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Si vous êtes une personne protégée, vous devez fournir une copie valide de votre Attestation de statut de personne protégée et une copie de votre carte de numéro d'assurance sociale (NAS) provisoire.

Résidence permanente

Si vous êtes résident permanent, vous devez fournir une photocopie de votre fiche d'immigration au Canada ou une photocopie recto-verso de votre carte de résidence permanente.

Section 3 : Renseignements sur le revenu

Type de prestations gouvernementales

Indiquez le type de prestations gouvernementales que vous prévoyez recevoir pendant votre programme d'études. Si vous cochez "autres", donnez des détails sur le genre d'aide que vous recevrez sur une feuille séparée et joignez celle-ci au formulaire.

Revenu brut pour l'année courante

Incluez les revenus provenant de toutes sources, à l'exception des remboursements de la TPS, de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, de l'aide reçue dans le cadre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, et du financement provenant d'une Bourse d'études de l'Ontario pour étudiant ou étudiante ayant un besoin particulier.

N'incluez pas les montants octroyés pour souffrances et douleurs, y compris les montants octroyés par la CSPAAT pour les pertes non pécuniaires, s'élevant à moins de 1000 000\$. Tout montant de plus de 100 000\$ est considéré un revenu dans la période où il a été reçu. Si des paiements sont reçus pour différents incidents, les paiements liés à chaque incident sont exemptés jusqu'à concurrence de 100 000\$.

Preuve du revenu

Vous devez fournir une preuve de votre revenu et de celui de votre conjointe ou conjoint (y compris votre conjointe ou conjoint de fait), le cas échéant. Exemples de preuves du revenu : copies de talons de chèques du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ou du programme Ontario au travail (OT) (ou une lettre d'un chargé ou d'une chargée de cas); talons de chèques d'autres revenus gouvernementaux comme les prestations pour perte de gains (CSPAAT) ou les allocations d'emploi ou de formation; copies de talons de chèques de paye; et lettres d'employeurs confirmant votre revenu mensuel brut réel.

Liste de la documentation requise :

Votre demande doit être accompagnée de la documentation à l'appui suivante :

- Une lettre expliquant pourquoi vous êtes aux études à temps partiel.
- État civil (si vous êtes marié(e), séparé(e), ou divorcé(e), ou si vous vivez en union de fait).
- Statut de citoyen (si vous êtes une personne protégée ou une résidente permanente ou un résident permanent).
- Preuve du revenu, y compris l'aide gouvernementale, pour vous et votre conjointe ou conjoint (le cas échéant).
- Une attestation de date de naissance pour chaque enfant (le cas échéant) (ex : un relevé de Prestation fiscale canadienne pour enfants).
- Preuve du besoin particulier (le cas échéant).

ID:	BAR-104	Date de création:	15/08/2013	5
Titre:	Bourse spéciale financée par l'établissement (BSFE)	Date de révision :		